

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **1 (1875)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISANT 4 FOIS PAR AN

Prix de l'abonnement annuel : pour la SUISSE, 3 fr.; pour l'ÉTRANGER, 3 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et la rédaction, s'adresser à M. Georges Bridel éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

Sommaire : Construction et hygiène des écoles, par M. DE SAINT-GEORGE, ingénieur. (Avec planches.) — Egouts et eaux vannes, par M. DE MOLIN, ingénieur. — Revue bibliographique.

CONSTRUCTION ET HYGIÈNE DES ÉCOLES

par M. DE SAINT-GEORGE, ingénieur.

Messieurs et chers collègues,

Le sujet qu'à la demande de notre honorable président je viens traiter aujourd'hui est certainement un de ceux que l'actualité et l'intérêt croissant rendent dignes d'être étudiés avec soin.

Il n'y a que peu d'années que les techniciens s'en occupent, et cependant il a fait de si notables progrès, que je me vois d'emblée obligé de poser des limites assez étroites à ce travail pour ne pas risquer de ne rien dire du tout en voulant tout dire.

La question des bâtiments scolaires est intimement liée à celle de l'hygiène scolaire, et celle-ci à son tour est en relation étroite avec l'instruction et l'éducation. Vous voyez donc, messieurs, quel vaste champ d'études intéressantes il y aurait à parcourir pour traiter la question sur toutes ses faces.

Bornons-nous donc à examiner quelles conditions un bâtiment d'école primaire doit remplir pour satisfaire aux exigences de salubrité, de sécurité, de moralité, d'hygiène et de bonne distribution dans le but de faciliter, soit la tâche de l'instituteur ou de l'institutrice, soit celle des enfants.

Il suffit de parcourir certains villages de notre canton pour avoir une idée de ce qu'étaient nos bâtiments d'école jusqu'à ces dernières années. En général l'école était le plus mauvais bâtiment du village, abritant souvent à la fois la pompe à feu, et deux ou trois pauvres vieux indigents que la charité municipale y logeait, faute d'un autre local. Un paysan avouait, il y a quelques années, qu'il serait bien fâché de mettre ses vaches dans le local de l'école à cause de l'extrême humidité qui y régnait : « Ça pourrait leur donner des douleurs, disait-il, mais voilà, les enfants c'est robuste ! » Dans quelques localités, l'école et la forge du village se touchent, et trop souvent de gros tas de fumier exhalent leurs vapeurs ammoniacales jusque sous les fenêtres de la classe. Ce triste tableau, messieurs, n'est point chargé, mais nous sommes, hélas ! si habitués à cet état de choses, qu'il ne nous frappe même plus.

L'emplacement donc du bâtiment scolaire est la première chose à laquelle les autorités municipales et les ingénieurs ou architectes doivent vouer leur attention; il va sans dire que le terrain doit être sec, ou parfaitement asséché; de plus l'école

doit, autant que possible, être isolée d'autres bâtiments, tant en vue de la salubrité, qu'à cause du jour qui doit pénétrer sans entrave dans les salles. Les grands arbres très près de l'école ont aussi leurs inconvénients, tant à cause du jour que de l'humidité qu'ils procurent.

L'orientation du bâtiment est d'une certaine importance. Il faut que la lumière vienne de gauche à droite pour l'enfant qui écrit; il faut aussi que celui-ci profite le plus longtemps possible du jour; de plus il faut que la grande face du bâtiment soit, si faire se peut, exposée au sud-est, afin de permettre au soleil de frapper pendant la plus grande partie de l'année sur trois des faces du bâtiment.

Les matériaux de bonne qualité sont si faciles à se procurer dans notre pays, qu'il n'est besoin d'en parler que pour mémoire, je fais cependant une exception pour les grès ou molasses, qui doivent être interdits dans les fondations, vu leurs qualités hygroskopiques, et la brique dont la fabrication défectueuse et le haut prix chez nous excluent l'emploi dans les murs extérieurs.

De même que dans les maisons particulières, il faut éviter que l'entrée de l'école donne directement en plein air, soit à cause de la chaleur, soit par le fait qu'un vestibule est indispensable pour le garnir de chevilles où les enfants puissent pendre leurs vêtements. Nous reviendrons au reste sur ce point un peu plus loin.

Pour les écoles où plusieurs classes se réunissent dans des salles et à des étages différents, il vaut mieux placer les plus jeunes enfants au rez-de-chaussée, afin d'éviter les accidents si fréquents et si dangereux qu'occasionnent les escaliers. Ceux-ci doivent avoir leurs rampes munies tous les deux mètres au moins, de pièces brisant l'uniformité de cette rampe, et empêchant efficacement les glissades auxquelles les jeunes garçons aiment tant à se livrer, quitte à se rompre le cou.

Les portes à deux battants sont préférables aux portes à un seul battant, partout où la place le permet, et cela parce que par leur largeur, elles laissent sortir les enfants plus rapidement puis aussi parce que, lors du nettoyage journalier de la classe, elles livrent un accès plus libre à l'air, et permettent à la poussière de s'envoler plus facilement.

Ceci est surtout vrai si l'on adopte un système de fenêtres, dont la moitié inférieure soit fixe, et dont la moitié supérieure seule puisse s'ouvrir. Il est préférable de placer les fenêtres un peu haut à mon avis, bien que des écrivains fort compétents soutiennent l'avis contraire, et cela pour plusieurs raisons. Les élèves n'ont pas la tentation de regarder ce qui se passe au dehors, et ne lèveront pas le nez à chaque char qui passe, si le